



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Les publicités douteuses émises par le Planning familial

Question écrite n° 37860

Texte de la question

Mme Marie-France Lorho interroge M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur les publicités douteuses émises par le Planning familial. Le Planning familial, confédération nationale de 75 associations départementales et 13 fédérations régionales, dispose d'une généreuse contribution de l'État visant selon lui à « accéder à une information juste et complète sur les droits reproductifs et sexuels ». Les subventions allouées à cet organisme s'élèvent à plusieurs centaines de milliers d'euros, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle régionale. Le 23 mars 2021, le Planning familial affichait fièrement sur les réseaux sociaux une campagne de publicité particulièrement douteuse. « Savoir que j'ai le droit de jouer dans la cour de récré, c'est bien. Savoir que j'ai le droit d'avoir plusieurs amoureux.euses (*sic*) aussi. #MonEducSex », indique ainsi cette institution. Outre l'usage d'une écriture inclusive malvenue, la promotion de la sensualité voire la sexualité des enfants proposée dans cet encart publicitaire soulève des interrogations quant à la mission de cet organisme ultra-subventionné. À l'heure où des affaires particulièrement graves ont révélé l'horreur des effets de la sexualisation des enfants, elle lui demande s'il entend condamner cette campagne publicitaire scandaleuse. Enfin, elle souhaite savoir s'il entend indiquer au Planning familial que la dilapidation de l'argent public des Français ne devrait avoir pour effet la promotion de la sexualité infantile.

Texte de la réponse

Le mouvement français pour le planning familial (MFPF) est organisé en 8 fédérations régionales, 72 associations départementales et mène un travail essentiel dans le champ des droits et d'éducation. Il participe aux débats de société comme l'accès à l'aide médicale à la procréation, les nouvelles configurations familiales et met en œuvre des actions en faveur de la promotion d'une éducation non sexiste, d'une éducation à la sexualité dans son acceptation la plus large. Il reçoit des subventions de la part de plusieurs programmes budgétaires. L'utilisation de ces crédits est encadrée par des conventions permettant un suivi et des évaluations régulières par les différents ministères le finançant. A ce titre, le MFPF mène de nombreuses actions dans les champs de la santé sexuelle et de l'éducation à la vie affective et relationnelle, notamment dans le cadre du dispositif des espaces de vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS) renforcé par décret en 2018. Il est par ailleurs agréé pour intervenir en milieu scolaire dans le cadre de séance d'éducation à la sexualité (circulaire DGESCO du 12 septembre 2018). Ses intervenants sont formés et savent adapter leurs discours au public visé. Il s'appuie notamment sur un référentiel interne actualisé, publié le 4 septembre 2018 déclinant les principes directeurs internationaux sur l'éducation à la sexualité (UNESCO). Il est également utilisé la méthodologie Prodas, programme de développement affectif et social permettant le développement des compétences psycho-sociales notamment en termes de lutte contre les violences, les addictions et les conduites à risques. Il est alors question d'apprendre à s'exprimer au sein d'un groupe et par conséquent d'écouter, communiquer et respecter les autres. La campagne #MonEducSex, lancée par les Jeunes Militant.e.s du Planning familial s'inscrit dans cette optique globale de dialogue. En effet, la relation de couple traditionnel est un modèle parmi d'autres sur lesquels cette affiche permet d'ouvrir la discussion sans volonté particulière d'encourager ou d'obliger à suivre un modèle spécifique. Pour être en capacité de faire des choix éclairés s'agissant de la sexualité, l'information et la création

d'un espace de dialogue permettant de déconstruire toute forme de représentations stéréotypées, de modèles traditionnels de la famille et du couple qui peuvent conduire à des inégalités entre les sexes et les sexualités. Ainsi, la campagne en question permet aux enfants de répondre à leurs différents questionnements dans une approche positive et constructive, sans jugement ni sexualisation des enfants. Elle met en avant le consentement de chacun et de chacune. Il s'agit ainsi de créer les conditions d'une sexualité dans le respect des différences, de la responsabilité et de la liberté des personnes.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-France Lorho](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37860

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

Ministère attributaire : [Enfance et familles](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 avril 2021](#), page 2870

Réponse publiée au JO le : [23 novembre 2021](#), page 8449